**CONSEIL D’ECOLE DU 13 NOVEMBRE 2017**

**Présents :**

L’équipe enseignante et Atsems : M. Gouzarch, M. Le Pichon, Mme Thérin, Mme Mazéas, Mme Chauvière, Mme Malleret, Mme Le Tortorec, Mme Brunault, Mme Bucquet.

Les représentants de la Mairie : Mme Roux, M. Besnard.

Les représentants des parents d’élèves : Mme Bellina, Mme Bouvet, Mme Gioia, M. Garnier, Mme Virama-Besserve, Mme Callens, M. Soladie, Mme Huynh-Sabourin, Mme Gloret-Billon.

**Excusés :** Mme Le Sommier IEN, Mme Macé, Mme Labarthe.

**\_ Installation du nouveau CE**

Tour de table et présentation.

Désignation d’un secrétaire de séance : Mme Mazéas.

**\_ Résultat des élections des RPE**

364 inscrits, 155 votants, 8 nuls. Taux de participation : 42,58%, participation en hausse de 4 %.

12 élus, 7 titulaires et 5 suppléants.

\_ Rappel du rôle du CE et modalités de vote :

Une réunion une fois par trimestre.

Le conseil d’école établit le projet d’organisation de la semaine scolaire, vote le règlement intérieur, il donne son avis sur le fonctionnement de l’école et les questions intéressant la vie de l’école (projet d’école, actions pédagogiques, utilisation des moyens alloués à l’école, condition de bonne intégration des enfants handicapés, hygiène scolaire, activités périscolaires, restauration scolaire …), adopte le projet d’école.

Membres de droit :

° le directeur

°Mr le Maire ou son représentant

° l’IEN

° les RPE

° Les enseignants.

Membres spécifiques invités pour questions consultatives :

°Atsems

°réseau d’aide …

Un procès verbal est dressé à l’issue de chaque CE. Il est ensuite transmis à l’IEN et affiché dans l’école. Il sera mis en ligne sur le site de l’APECHE après accord de M. Gouzarch.

**\_ Présentation de l’organisation pédagogique de l’école**

Arrivée de Mme Thérin pour l’ouverture de la 7 ème classe et retour de Mme Gautier-Piel.

Moins d’élèves en TPS/PS pour accueil en cours d’année pour maintenir les effectifs.

198 élèves inscrits :

. 14 TPS

. 64 PS

.60 MS

. 60 GS

Répartis dans 7 classes :

.TPS/PS Mr Gouzarch : 7+20 = 27

.TPS/PS Mme Thérin : 7+21 = 28

.PS/MS Mme Chauvière 12+18 = 27

.PS/MS Mme Mazéas 11+17 = 28

.MS/GS Mme Malleret 10+20 = 30

.MS/GS Mme Le Tortorec 9+19 = 28

.MS/GS Mr Le Pichon 9+20 = 29

Les TPS arrivant en Janvier sont déjà comptés dans ces effectifs.

Les prévisions pour 2017/2018 sont en cours d’élaboration, pas d’inquiétude pour le maintien des 7 classes car chiffres en hausse par rapport à l’an dernier à la même période (plus de PS et moins de GS) et plus de pré-inscriptions.

**\_ Règlement intérieur**

Pas de changement, le règlement reste identique à celui de l’an passé. Il est affiché dans le hall de l’école.

**\_ PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité)**

Une alerte incendie a eu lieu le 26 Septembre le matin.

Une alerte intrusion a eu lieu le jeudi 19 Octobre matin.

Se pose un problème dans les 3 classes MS/GS, pas de verrou mais serrure sur les portes ainsi qu’absence de rideau sur les vitres donnant sur le couloir.

Pour des raisons de sécurité, il nous est demandé dorénavant de ne pas communiquer en dehors des personnes concernées (personnel de l’école, Education Nationale, Mairie , Gendarmerie), la manière dont les alertes sont mises en place.

**\_ Coopérative scolaire :**

Rappel : l’adhésion à la Coopérative est facultative et a pour objectif principal de » mettre en oeuvre les projets éducatifs des classes, s’appuyant sur la pratique de la vie associative et coopérative ». Dans un but de clarification, un mot plus explicite sera distribué en Septembre 2018.

Pour info concernant 2016/2017 : la participation des familles s’élevait à 1530 € et le total des dépenses à 4641 € ; il apparaît nettement que sans l’aide de la Mairie : 1666 €, de l’Apeche 3474 € nous ne serions pas en mesure de boucler nos projets.

Exemple de tarifs :

Sortie à la ferme pédagogique de 2 classes TPS/PS en Mai 2017 : animation : 11€20 par enfant + transport en car 6€50 soit un total de 17€70 par enfant.

**\_ Projet d’école**

. Axe de progrès 1 : dire ,lire , écrire pour mieux comprendre

Un cahier de littérature (culture littéraire) regroupant les principaux albums travaillés en classe devrait voir le jour cette année.

. Axe de progrès 2 : Vivre ensemble pour apprendre ensemble

Utilisation d’un agenda OCCE en classe ; cette année travail d’affichage durable des règles de vie, à voir avec les services techniques municipaux.

. Volet numérique

Demande d’équipement de matériel informatique , auprès de la Mairie, avec des priorités vues avec Mr Gilles ,informaticien de la Mairie, (mise en place de Wifi avec système de déconnection quand non utilisé (question des parents) , 2 ordinateurs fixes pour le travail des enseignants et 4 portables pour le travail en classe avec les élèves).

 La Mairie demande à l’école de fournir un projet pédagogique.

**\_ Projets de classes**

**TPS/PS**

. spectacle « Les 3 petits cochons » en Janvier et exploitation .

. sortie d’une journée avec pique-nique en Mai ( date et lieu à préciser)

**PS/MS**

. spectacle en commun avec les petits en Janvier

. travail de découverte du monde du vivant et observations sur les petites bêtes, 1 animation « à la découverte des fourmis » en Mai 2018

. Olympiades, avec participation des 7 classes, qui visent à la coopération et à éprouver le plaisir du mouvement et de l’effort.

**MS/GS**

**.** le thème de l’année : Le Temps, travail sur la Préhistoire en 1ère période, le Moyen-Age en 2ème période et le Futur en 3ème période.

Sortie à Vitré en Avril, visite du château, visite d’une exposition ou Artothèque en fonction des classes (acquisition d’une culture artistique),

Intervention de Tricontine (conteuse) à chaque période sur les thèmes retenus.

**Autre actions :**

**.** Le partenariat avec la Médiathèque continue (créneaux réservés, 6 à 7 séances par classe sur l’année.

. APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) les Mardis et Vendredis midis.

Chorale par Mme Mazéas et Mr Le Pichon

Jeux de société avec Mme Thérin

Modelage avec Mme Chauvière

Jeux de société avec Mme Malleret

Relaxation avec Mme Le Tortorec

**Travaux :**

Demande renouvelée de signalétique sur le mur , rue de Rennes, pour une meilleure visibilité de l’école.

Tous les petits travaux réalisés, nous sommes très satisfaits des réalisations.

**Questions des RPE**

***.*** *Piscine GS ?*

Pas de nouvelle ce jour ; priorité donnée au cycle 2 et session rattrapage pour les CM2. Peu d’espoir pour cette année.

*. horaires récréation TPS/PS , un « long temps de classe sans coupure ?»*

Récréation en fin de matinée car enfants plus fatigués donc moins réceptifs aux apprentissages, matinée en classe coupée par la motricité ( 30 minutes ).

C’est un plus de l’avis de Mr Besnard car enfants plus détendus pour entrée à la cantine.

*.Portes ouvertes « Faut-il revenir au Samedi matin ? »*

Il y a eu autant de fréquentation et de convivialité le vendredi soir que les années précédentes qu’ avec la formule du samedi matin. Même si les parents de l’association l’APECHE sont moins disponibles le vendredi, l’équipe enseignante maintient les portes ouvertes ce soir-là. Les portes ouvertes auront lieu le vendredi 23 mars 2018 de 17h00 à 19h00.

*. Conseil d’école, horaires « difficulté d’être présents dès 18h00 »*

Nous donnons une réponse négative à la demande de changement d’horaires ceux-ci nous paraissent convenables sachant que les conseils d’école finissent à 20h00.

*. communication APECHE*

Accord de faire passer un mot de l’APECHE (visé par le directeur) dans les cahiers pour informer les parents que le CR du CE est disponible en ligne et mailing liste à disposition pour joindre les représentants.

*. Réforme du temps scolaire 4,5 jours ?*

La mairie souhaite aller au bout du PEDT (2019) pour faire le bilan et n’envisage pas de changement d’horaire, ce qui satisfait globalement les équipes enseignantes. Un mot informant les familles du maintien à 4 jours ½ sera distribué en Janvier 2018. En Janvier , réunion du CCL (élus, associations, parents d’élèves) pour traiter des questions autour de l’enfant.

*. Tapi/tapo « règles d’attribution ? »*

Réservé aux enfants MS/GS mangeant à la cantine et inscription via google. Sélection par roulement, rééquilibrage d’une année sur l’autre.

*. Travaux centre de loisirs*

Travaux reportés en 2019 car une extension des locaux est envisagée et délais de démarches administratives plus lourdes.

En 2018, petits travaux de réfection avec changement des vélux de l’étage et remédier aux problèmes des mauvaises odeurs.

*. Sécurité périscolaire*

3 salles sont dédiées aux enfants avec déambulation libre dans les différents espaces ; 2 enfants ont échappé à la vigilance des adultes car il y a eu une réorganisation de l’espace.

La remarque est prise en compte par la Mairie, une réflexion est à mener pour trouver des solutions.

*. Garderie*

En 2018/2019, mise en place d’un accès informatique pour les différents services périscolaires.

TAPI/ TAPO : se déroulent sur le temps de midi pour les enfants mangeant à la cantine ; sélection par roulement et rééquilibrage se fait d’une année sur l’autre en tenant compte de la mixité et des MS/GS.

Garderie commence à 16h30. Le service gratuit de petite récré est entre 16h00 et 16h30 ; à 16h30, les enfants non récupérés sont basculés sur la garderie qui elle est payante.

Pas d’horaire imposé pour reprendre son enfant mais le mieux est de laisser son enfant finir son goûter (vers 17h10) toutefois possibilité de venir plus tôt.

*. Cantine*

Un PAI (projet d’accueil individualisé) est nécessaire pour les allergies alimentaires ;

 concernant les repas spéciaux (sans porc), pas de protocole particulier.

Pour toute situation personnelle, prendre rendez-vous avec la Mairie pour trouver une solution.